



Rencontres autour de réalisations

Pistes d'actions pour une cohabitation réussie (71)

Le cas du Castor d'Europe et du peuplier

Vendredi 9 avril 2021



Peupliers rongés



Plantation de saules

💧 Contexte :

En 2016 la commune de Lays-sur le Doubs a procédé à l'exploitation d'une plantation mature de peupliers située le long de la Sablonne. Au gré des crues sur cet affluent du Doubs, la nouvelle plantation réalisée durant l'hiver 2017 a rapidement reçue la visite du Castor d'Europe venu ronger plusieurs jeunes plants, au-dessus des manchons de protection.

Le renouvellement des peupliers combiné à l'absence de végétation rivulaire ont révélé la nécessité de trouver des mesures d'accompagnements pour une cohabitation réussie et durable entre cette espèce protégée et le maintien d'une activité économique.

💧 Objectifs

Compte-tenu de la présence régulière de l'espèce sur le cours d'eau situé dans la zone Natura 2000 de la Basse vallée du Doubs, il a été proposé à la commune la replantation d'un cordon de saules en pied de berge afin de restaurer une barrière appétente pour le Castor afin de limiter son action dans la peupleraie. C'est aussi l'occasion de recréer un habitat favorable à un grand nombre d'espèces patrimoniales et protégées telles que la Mésange boréale, l'Hypolaïs polyglotte ou le Rat des moissons.

La LPO Côte d'Or / Saône-et-Loire au titre de sa connaissance et du suivi sur l'espèce a déposé un contrat Natura 2000 en partenariat avec l'EPTB Saône-et-Doubs, animateur du site, et avec l'association Tremplin (71) qui a été retenue pour la réalisation des travaux.

Ainsi, au terme d'un chantier qui aura duré 2 semaines en décembre 2020 et février 2021, près de 6 000 boutures de saules, prélevées sur le site de la gravière de Pierre-de-Bresse, ont été plantées sur des banquettes de chanvre sur plus de 1 050 m de berge.

Cette RAR sera également l'occasion d'aborder les solutions techniques développées pour intégrer la restauration des cours d'eau avec la préservation du Castor d'Europe (passe à faune, maintien ripisylve, etc...)

💧 Informations pratiques :

Date / Lieu /Horaire :

Nous vous donnons rendez-vous le **Vendredi 9 avril à 9h30** devant la mairie de Lays-sur-le-Doubs (71).

Attention : la visite de terrain se fera dans le strict respect des mesures sanitaires (distanciation et port du masque obligatoire).

Déroulement :

La visite de terrain sera conduite par Sophie HORENT, chargée de mission Natura 2000 à l'EPTB Saône-et-Doubs et Alexis REVILLON, chargé de mission à la LPO Bourgogne-Franche-Comté et s'achèvera à 12h30.

Equipements :

Les visites se feront durant la phase chantier.

- **Obligatoires (sécurité) :** masque
- **Recommandés :** tenue vestimentaire adaptée aux conditions climatiques, bottes

💧 Inscription et informations complémentaires :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **07/04/2021** en cliquant sur le formulaire [ici](#)

Informations/Renseignements complémentaires :

- par mail : elodie.chatelain-bardey@eptb-saone-doubs.fr
- par téléphone : 03.81.61.28.22 ou 06.47.52.09.33

💧 Divers

Quelques indications de temps de déplacement (en voiture)

Chalon sur Saône	40 mn	
Dijon	1h	
Besançon	1h 05 mn	
Vesoul	1h35 mn	
Belfort	1h50mn	